

COMMUNIQUÉ

de presse



Charnay, le 4 mars 2022

Amélioration du cadre de vie

Les travaux se poursuivent et respectent les délais

La rénovation de l'éclairage public

Débutés en novembre dernier, les travaux de rénovation de l'éclairage public se poursuivent. Depuis début février, les entreprises SMEE et Citelum interviennent dans de nombreux quartiers de Charnay en adaptant les travaux selon leurs approvisionnements en matériels.

Pour rappel, la ville a entrepris la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public. Une démarche volontariste de maîtrise des consommations énergétiques dans un contexte de flambée des coûts de l'énergie, avec une hausse de 65% des tarifs pour la commune depuis le dernier trimestre de l'année 2021.

Planning d'intervention du mois de mars

Du 7 Mars au 31 Mars

- Chemin de la Chevanière
- Chemin et impasse du voisinet
- Chemin de la lye
- Clos Toinard
- Rue du Château
- Chemin des Proux
- Chemin de Condemine
- Chemin de Buery
- Chemin de Verneuil
- Chemin de Bonzy
- Abords école Verchère
- Allée de la Mirandole
- Allée de la Teppe
- Allée des Sports
- Chemin (Impasse) Pré Collet
- Chemin de la Cave

- Chemin de la Tournache (Résidence)
- Chemin des Prés
- Clos du Chardonnay
- Rue du 19 mars 1962 (garages HLM)
- Impasse Jardins de la Coupée
- Impasse de Fontaine Gard
- Impasse des Petits Champs
- Impasse des Lauriers
- Impasse du Pré Bély
- Parking Espace Verchère
- Résidence le Clos Valnoé
- Résidence le Domaine de la Ronze
- Route de Cluny (Piétonnier)
- Rue Bourgogne
- Rue de la Ronze
- Rue des Neuf Clés

Du 14 au 31 Mars

- Rue du Vieux Temple

COMMUNIQUÉ

de presse



Route de Davayé, aménagement de la piste cyclable

Après les travaux d'assainissement et l'enfouissement des réseaux électriques, l'entreprise De Gata vient de débiter l'aménagement de la piste cyclable.

Du 7 mars au 27 mai 2022, afin d'assurer la sécurité des agents sur le terrain, la circulation sera fermée, entre les giratoires Phlorus et Marius Lacrouze, à tous véhicules, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

La circulation se fera par alternat avec feux tricolores, de 7h à 9h, pendant toute la durée des travaux.

Du 7 au 18 mars 2022, dans le sens montant de Phlorus à Marius Lacrouze, la partie droite du giratoire sera rétrécie au niveau de l'avion.

A l'issue de cette phase, les travaux toucheront à leur fin. La dernière étape consistera en la réfection totale de la voirie avec la pose de nouveaux enrobés.

La finalisation totale du projet reste programmée pour la fin du mois de juin 2022.

Pour rappel, pendant les heures de fermeture de la route de Davayé, les automobilistes suivent la déviation suivante :

- route de Bioux (Charnay et Mâcon)
- route de Lyon (Mâcon)
- rue Frédéric Mistral (Mâcon)
- rue Jean Mermoz (Mâcon)
- rue Marius Lacrouze (Mâcon puis Charnay).

La circulation reste interdite aux poids-lourds de plus de 7,5 tonnes :

Ils peuvent emprunter la déviation suivante :

- route de Bioux (Charnay et Mâcon)
- route de Lyon (Mâcon)
- rue Frédéric Mistral (Mâcon)
- rue Jean Mermoz (Mâcon)
- rue Marius Lacrouze (Mâcon puis Charnay).

Contact presse

Anaïs NORMAND

Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon

03 85 34 66 78 / communication@charnay.com